



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE



ESCALADE
Championnat d'Académie
Mercredi 30 mars 2016
Salle des Sports de la Roche Blanche
Rue de la Roche Blanche -44350 SAINT MOLFF

Responsable de la compétition : Bruno Colombier Directeur Régional Adjoint Portable 06.07.11.00.90
Responsable local : Bernard Camus Professeur EPS –Lycée Aristide Briand Saint Nazaire

Les accompagnateurs d'équipes seront sollicités pour suivre les JO juges de voies et juges de blocs

Horaires

- 9h00** Accueil, tirage au sort de son numéro, contrôle des licences, attribution des postes pour les jeunes officiels. Démonstrations des secteurs 4, 5, 6 et 8 collège et lycée par vidéo dès 9h00.
- 9h15** "briefing" grimpeurs et enseignants, par le chef ouvreur et le responsable de compétition
- 9h45** Regroupement de tous les J.O. avec les responsables Jeunes Officiels juges.
- 10h15** Début de la compétition **collèges**
- 10h45** Début de la compétition **lycées**
- 17h00** Proclamation des résultats et remise des récompenses.

Organisation Pratique

Des élèves de l'AS A.Briand aideront à l'organisation de cette compétition : juge formé, aide à la gestion des résultats, sono, accueil. Ils proposeront également une **buvette** (gâteaux, boissons, confiseries...) au profit de leur AS, ainsi qu'une **consigne** gratuite pour les affaires personnelles. **Merci d'en prévenir vos élèves.**

Le traitement des résultats sera fait par :

Collège :JO Tremolière Cholet

Lycée :JO A.Briand Saint Nazaire

Inscription des équipes

L'inscription des équipes doit se faire sur OPUSS en précisant bien les secteurs effectués par chaque grimpeur avant le 10 mars 2016.

Formule de Compétition

La formule de compétition appliquée sera la suivante : **Huit secteurs à effectuer par l'équipe**. Les épreuves retenues pour ce championnat sont les suivantes : 1 voie de vitesse, 5 voies de difficulté et 2 épreuves de bloc.

Chaque grimpeur réalise 6 secteurs sur 8 ; 3 grimpeurs obligatoirement par secteur.

Chaque équipe dispose de 14 minutes pour effectuer un secteur par trois de ses grimpeurs. Ensuite, l'équipe dispose de 1 minute pour libérer l'espace du secteur. Les grimpeurs s'assurent entre eux au sein de l'équipe. Pour gagner du temps, vous pouvez arriver encordés au départ de votre secteur car il y a toujours une pause entre deux voies.

Chaque grimpeur dispose d'un seul essai par voie de difficulté et 5 essais par bloc.

Toutes les performances comptent et en cas d'égalité, la voie vitesse sera classante.

Niveau de difficulté

Le niveau de difficulté est identique à celui de l'an dernier pour permettre au plus grand nombre d'élèves de s'exprimer lors de ce championnat UNSS.

La difficulté des 2 dernières voies est conservée afin de départager les meilleurs. Les difficultés retenues sont les suivantes :

	Vitesse	Difficultés					Blocs	
Secteurs	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
Valeur	30	30	40	50	60	70	20	40
Collège	4c	5a	5b	5c	F : 6a+ G : 6c	F : 6b G : 6c+	Bloc : 4c	Bloc G : 5c Bloc F : 5b
Lycée	5a	5b	5c	6a+	F : 6b G : 7a	F : 6c G : 7b	Bloc : 5a	Bloc G : 6a Bloc F : 5c

Remarques

Le mur sera entièrement mis à nu et des nouvelles voies et blocs seront créés pour cette manifestation.

Echauffement

L'espace étant malheureusement très restreint pour organiser en même temps une compétition collège et lycée, nous ne pourrions pas proposer d'espace de grimpe en échauffement. Par contre, les deux premières épreuves réalisées pour chaque équipe se situeront dans les secteurs les plus faciles.

Matériel

Chaque équipe devra être en possession de sa corde d'une longueur de **25 m minimum** ainsi que des équipements personnels (harnais, frein, chaussons). Les dégaines seront en place.

L'identité des grimpeurs sera vérifiée dans chaque secteur par les jeunes officiels avec présentation des licences.

Jeunes Officiels

Chaque équipe doit proposer un jeune officiel juge de voie, bloc et vitesse, **non grimpeur** et de **niveau départemental**.

Pour des raisons de sécurité, chaque établissement devra présenter des grimpeurs compétents dans le domaine de l'assurage. Les élèves s'assureront au sein même de leur équipe et en cas de grande différence de taille, nous ferons appel à un Jeune Officiel apte à le faire dans les meilleures conditions de sécurité, mais les JO seront avant tout juges et non assureurs. En aucun cas, la compétition ne sera le lieu de formation des assureurs. Cette dernière doit avoir lieu au préalable au sein des AS.

Equipes qualifiées (Equipes constituées)					
	Collèges		Lycées		
Loire Atlantique			Attente qualifiés 9 mars		
Maine et Loire	Col Trémolières Cholet	Excellence	2 équipes	Lyc Renaudeau Cholet	1 équipe
	Col Trémolières Cholet		2 équipes	Lyc Europe Schuman Cholet	1 équipe
	Col Les Fontaines Thouarcé		1 équipe		
Mayenne	Col J. Ferry Mayenne		1 équipe	Lyc Lavoisier Mayenne	1 équipe
	Col Le Grand Champ Grez en Bouère		1 équipe		
	Col J. Renard Laval		1 équipe		
Sarthe	Col Villaret Le Mans		3 équipes	Lyc Montesquieu Le Mans	1 équipe
				Lyc M. Yourcenar Le Mans	1 équipe
Vendée	Col St Exupéry Belleville sur Vie		1 équipe	Lyc L. de Vinci Montaigu	1 équipe
	Col Haxo La Roche sur Yon		1 équipe	Lyc Delattre de Tassigny La Roche/Yon	1 équipe
	Col Piobetta Aubigny		1 équipe		

ESCALADE

CHAMPIONNAT ACADEMIQUE

MERCREDI 11 mars 2015 - Cholet

ROLES	ENSEIGNANTS	
Responsables de compétition	Bruno Colombier Bernard Camus	SR UNSS Lycée A.Briand
Ouvreurs	Gregoire Auguin Hugo Tremoureux	Clg J.Bubellay Cholet Saint Molf
Gestion informatique des résultats	Jeunes Officiels Clg Tremollières et Lycée A.Briand	
Palmarès et médailles	Bruno Colombier	SR UNSS
Responsables des assureurs (sécurité)	Gregoire Auguin	Clg J.Dubellay Cholet
Responsables des juges et validation JO Académique	Bruno Colombier	SR UNSS
Chrono+ Sono + micro : Un signal sonore en début de secteur, un 2 ^{ème} signal à 14'0 pour marquer la fin du secteur, un signal à 15' pour marquer le début du nouveau secteur etc.	Bernard Camus Bruno Colombier	Lycée A.Briand SR UNSS
Responsable des élèves organisateurs	Bernard Camus Bruno Colombier	Lycée A.Briand SR UNSS

ROLES DES JEUNES OFFICIELS EN ESCALADE

ASSUREUR

1. Prépare la corde et vérifie l'encordement.
2. Effectue une parade jusqu'au 1^{er} point.
3. Se colle au mur, se décale latéralement et limite le mou jusqu'au 2^{ème} mousquetonnage.
4. Donne suffisamment de mou ensuite (mobile et anticipe les mouvements)
5. Dynamise l'assurage après le 2^{ème} encrage.

JUGE DE VOIE

1. Evalue la hauteur atteinte (dernière prise contrôlée ou utilisée)
2. Procède à l'arrêt du compétiteur en cas de position non réglementaire.
3. Reporte le nombre de points marqués.

JUGE DE BLOC

1. Donne les consignes sur le bloc (position de départ, interdits, prise de zone et de sortie)
2. Annonce « OK » si la prise finale est tenue au moins 2" corps stabilisé.
3. Comptabilise les essais.
4. Reporte le nombre de points marqués.

L'ASSURAGE EN TETE

- | | |
|-------------|--|
| EXIGENCE 1 | Préparer la corde lovée, sans nœud |
| EXIGENCE 2 | Vérification des boucles du baudrier et des nœuds d'encordement : huit double + nœud d'arrêt obligatoire. |
| EXIGENCE 3 | Placer le frein sur la corde et prendre la longueur de mou nécessaire pour le mousquetonnage du 1 ^{er} point. |
| EXIGENCE 4 | Parade jusqu'au 1^{er} point. |
| EXIGENCE 5 | Juste après le mousquetonnage du 1 ^{er} point, saisir la corde pour assurer le grimpeur et se décaler latéralement de l'axe de chute , en veillant à ne pas gêner le grimpeur. Limiter le mou jusqu'au 2^{ème} mousquetonnage |
| EXIGENCE 6 | Lorsqu'il donne ou reprend du mou, l'assureur ne doit jamais lâcher « la corde de vie » placée sous le frein pour ce faire utiliser la technique de l'assurage en 5 temps. |
| EXIGENCE 7 | Ne jamais quitter le grimpeur des yeux afin d'anticiper ses déplacements et ses mousquetonnages. |
| EXIGENCE 8 | Ajuster le mou en se déplaçant vers le grimpeur ou en s'éloignant de lui, notamment pour le mousquetonnage ou pour récupérer du mou en urgence |
| EXIGENCE 9 | En cas de chute après le 2 ^{ème} encrage, freiner la chute de façon dynamique et déposer le grimpeur au sol en douceur, une chute entre le 1 ^{er} et 2 ^{ème} encrage doit être « séchée » pour éviter le retour au sol. |
| EXIGENCE 10 | Ravaler rapidement la corde en prenant soin de ne pas retourner les dégaines et lover correctement la corde. |

ESCALADE

REGLEMENTS UNSS

EPREUVE DE DIFFICULTE

- Le grimpeur a droit à un seul essai ; la prestation est considérée comme commencée dès que les 2 pieds du concurrent ont quitté le sol.
- Le grimpeur doit impérativement mousquetonner les dégaines dans l'ordre de progression. En cas d'oubli, il peut mousquetonner tant qu'il n'a pas à désescalader. Au-delà, l'essai est considéré comme terminé.
- En cas de « tricot », « yoyo » ou « scoubidou », le juge de voie le signalera au grimpeur qui devra déclipper la dégaine du bas et remettre la corde correctement avant de continuer sa prestation.

- **Une prise est considérée comme contrôlée si le concurrent tient la prise 2 secondes.**
- **Une prise est considérée comme Utilisée si le concurrent engage avec celle-ci un mouvement dans le sens de la progression. (un mousquetonnage n'est pas une valorisation sauf après la dernière prise).**

- Seules les prises de mains sont comptabilisées.
- La voie est considérée comme réussie après le mousquetonnage de la dernière dégaine.
- L'arrête supérieure de la SAE est interdite
- En l'absence de vidéo officielle, nul ne pourra apporter de réclamation quant à la mesure de la prestation du grimpeur.

EPREUVE DE BLOC

- Chaque grimpeur a droit à 5 essais ; la prestation est considérée comme commencée dès que les 2 pieds du concurrent ont quitté le sol.
- Avant et lors du départ, le grimpeur ne peut toucher que les prises de départ matérialisées.
- Si le grimpeur touche le sol, l'essai est comptabilisé.
- Trous de vis et parties interdites = 1 essai
- Nettoyage des prises uniquement avec le matériel mis à disposition et sans décoller les pieds du sol.
- Le bloc est réussi lorsque la prise finale est tenue à 2 mains, en position stabilisée pendant 2" et après l'annonce "OK" du juge.

EPREUVE DE VITESSE

- Les trois grimpeurs ont le droit à 2 essais maximum chronométrés dans la limite des 14mn de la rotation
- Le grimpeur escalade "en moulinette" et l'assurage se fait obligatoirement au panier à 2 assureurs (mis à disposition et maîtrise obligatoire de l'assureur neutre)
- Le chronomètre démarre au signal du juge et non dès que les 2 pieds quittent le sol. il s'arrête à la "touche" d'une zone de frappe visible ou d'une prise bien identifiée (définie par l'organisation).